Recommandations de consommation de poissons selon l'âge, le sexe et la condition physique

Recommandation générale Consommer 2 portions de poissons par semaine, dont une à forte teneur en EPA et DHA (saumon*, sardine* maquereau*, hareng*, truite fumée**), en variant les espèces et les lieux d'approvisionnement Poissons d'eau douce fortement bioaccumulateurs (anguille, barbeau, par mois À limiter à 2 fois par mois À limiter à 1 fois tout les deux mois	,
douce fortement bioaccumulateurs À limiter à 2 fois À limiter à 1 fois tout les deux mois À limiter à deux mois	
brème, carpe, silure)	•
Poissons prédateurs sauvages*** Pas de recommandation spécifique Pas de recommandation spécifique	
Espadon, marlin, siki, requin et lamproie À éviter	ue
 Cuisson à cœur du poisson de mer frais ou congélation pendant 7 jours dans un congélateur domestique après éviscération rapide du poisson pêché pour une consommation crue Éviter la consommation de coquillages, s'ils ne proviennent pas d'une zone d'élevage autorisée et contrôlée Consommation des coquillages et fruits de mer crus dans les deux heures qui suivent la sortie du réfrigérateur Éviter la consommation de poc crus ou insuffisamment cuits poissons fumés Éviter la consommation de coc crus ou peu cuits. Éviter la consommation de coc crus ou peu cuits. Éviter la consommation de coc décortiqués vendus cuits (cui même les crustacés) 	et de quillages ustacés

^{***} lotte (baudroie), loup (bar), bonite, anguille, empereur, grenadier, flétan, brochet, dorade, raie, sabre, thon...